

Le pôle Habitat et vie sociale de Château du loir ADAPEI 72

Le pôle Habitat Vie sociale prend en charge et accompagne les travailleurs de l'ESAT « LES OISEAUX ».

Les personnes suivies doivent bénéficier d'une orientation délivrée par la C.D.A.P.H (ex COTOREP).

Le pôle Habitat et Vie sociale peut se décliner de la façon suivante. Du moins autonome au plus autonome.

Le FOYER D'HEBERGEMENT avec une capacité d'accueil de 24 PLACES permanentes + 1 PLACE D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Le Foyer d'hébergement propose une prise en charge continue, l'établissement est ouvert toute l'année avec une présence de professionnels 24H/24H.

Le Foyer d'hébergement est éclaté sur deux sites : La Résidence Primevères et la Villa des Roses situées sur la commune de Château du Loir.

La prise en charge en Foyer d'hébergement est financée par le Conseil Général de la Sarthe avec une participation des résidents. Chaque résident dispose d'un « reste à vivre » légal qui est à ce jour de 366 €.

Les repas sont assurés par l'établissement via un prestataire agréé.

L'équipe de professionnels est composée d'éducateurs spécialisés, de moniteur éducateur, de Conseillère ESF, d'aides médico psychologique, de surveillants de nuits, d'un infirmier en psychiatrie, d'une psychologue et d'un Chef de service.

En dehors du temps de travail des résidents, de nombreuses activités sont proposées (peinture, musique, chant, football, tir à l'arc etc...)

LA RESIDENCE PRIMEVERES 17 PLACES + 1 PLACE D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Rue Laurentine PROUST



LA VILLA DES ROSES 7 CHAMBRES

Il s'agit d'une vieille maison bourgeoise réhabilitée en lieu d'hébergement.

RUE JEAN BROUSTAIL (proche de la gare SNCF).



LE Foyer d'Hébergement Semi Autonome(F.H.S.A)

Accompagnement 15 usagers vivant en appartement semi autonome sur Château du Loir.

Il s'agit d'un service ambulatoire qui se déplace au domicile des usagers tous les jours. Le suivi est individuel, l'accompagnement est adaptée à la personne Le service propose des activités et sorties en dehors du temps de travail.

Il est composé d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs. Ce service fonctionne toute l'année sauf le dimanche et les jours fériés.

Les studios duplex de la Villa des Roses



Les studios de « L'avenue Jean JAURES »



Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S)

Accompagne près de 30 usagers pour un agrément de 15.

Il est composé d'une Conseillère ESF et d'une monitrice éducatrice.

Les usagers suivis sont autonomes, ils vivent dans des logements sur Château du loir et ses alentours.

Il s'agit d'un service ambulatoire qui se déplace au domicile des usagers sur un rythme hebdomadaire (cela varie suivant les situations). L'accompagnement est adaptée à la personne, il s'agit d'un suivi individuel.

Le service propose des permanences(lieu d'écoute) des sorties et activités.

Ce service fonctionne toute l'année sauf le dimanche et les jours fériés.

Le S.A.V.S dispose de bureaux chemin de Goulard près de la Résidence PRIMEVERES.

